

Commission scientifique du 14 février 2007

Relevé de conclusions

Présents : E. Kienle, G. Alleaume, F. Siino, D. Gril (équipe 1), M. Tuchscherer (équipe 3), J.R. Henry (équipe 4), Hélène Claudot-Hawad (équipe 5), F. Burgat (équipe 6), E. Gobe (Année du Maghreb), R. Deguilhem (programmes transversaux), E. Mondot. *CR par JRH.*

Après approbation du PV de la précédente commission scientifique, EK présente les trois points à l'ordre du jour :

- budget 2007 : seules ont été examinées les demandes urgentes, la discussion du budget se poursuivra le 12 mars à 10 H ;
- Comité de visite du Comité national ;
- demandes de moyens formulées par les doctorants auprès du labo

S'est ajoutée en cours de séance la question de la fusion des équipes 1 et 3.

1) Comité de visite du Comité national

Cette visite aura lieu **jeudi matin 22 février** à l'IREMAM à partir de 10 H 30. Tous les membres du labo qui le peuvent y sont invités.

Le Comité de visite sera composé seulement de représentants de la section 33 (le président, François Weil, et deux membres : Nathalie Clayer et Madame Vaccaro, ITA), mais cette délégation représentera en fait l'ensemble du Comité national. Il avait été envisagé que la délégation comprendrait des représentants d'autres sections, reflétant les autres rattachements du labo, mais cela n'a pu finalement se faire.

EK rappelle que ce Comité de visite « simple » et non « renforcé » a un rôle d'évaluation et de dialogue. Il est important qu'un bon labo présente ses forces et ses faiblesses, tout en restant cohérent avec la déclaration de politique générale du rapport quadriennal.

Il conviendra de présenter rapidement l'activité des équipes et les programmes transversaux :

- équipe 2 : C. Miller
- équipe 3 : I. Grangaud, désignée le 19/2
- équipe 4 : F. Lorcerie
- équipe 5 : K. Chechoua ?
- équipe 6 : E. Picard ou F. Burgat ou S. Latte
- Année du Maghreb : Eric Gobe
- programme transversal Opinion publique : R. Deguilhem
- programme transversal Coexistences : F. Lorcerie
- programme transversal Circulation des savoirs : E. Kienle (financement hors labo)
- programme Films : R. Deguilhem ou F. Le Houerou

2) Urgences budgétaires

a) Informations générales

La direction SHS a accordé à l'IREMAM 86.400 euros, reflétant le classement du labo en A+. C. Escalier présente les grandes lignes budgétaires pour 2007 (cf. PJ).

Globalement, la part de la recherche va baisser dans notre budget général par rapport à 2006, car les reports sont moins importants cette année : la part attribuée à la recherche est de **49.730 euros** au lieu de 67.010 en 2006.

Du débat sur ce sujet, il est ressorti qu'il fallait présenter autrement la ventilation budgétaire, en faisant mieux apparaître l'ensemble de nos ressources et dépenses de recherche et la réalité

du rapport entre budget de fonctionnement et budget de recherche. Le budget téléphone a fait une nouvelle fois problème, et la commission a regretté qu'il ne soit pas possible de bénéficier à la MMSH des nouvelles technologies permettant de réduire ce budget.

b) Dépenses urgentes

Concernant les missions à engager immédiatement, 1000 euros sont accordés à Stéphanie Latte (équipe 6) et 200 euros à Delphine Perrin (équ. 4).

L'équipe 3 obtient une contribution de 1390 euros de l'IREMAM au titre du soutien aux opérations cofinancées, pour une table-ronde qui aura lieu les 9 et 10 mars.

R. Deguilhem et F. Le Houerou demandent une aide de 800 euros chacune au labo pour leur participation à la MESA qui se tiendra en novembre prochain à Montréal. La Commission accepte le principe de cette aide, sous réserve que les possibilités de prise en charge par le MAE soient explorées et que l'équipe 3 contribue aussi à la dépense.

c) Examen de la demande de financement du projet transversal : « Filmer le monde arabe et musulman », élaboré par R. Deguilhem, F. Le Houerou, C. Miller.

R. Deguilhem présente le projet qui a été diffusé auprès des membres de la commission (cf. annexe). Il vise à promouvoir le rôle du film documentaire comme outil de recherche exploité ou créé par des historiens et des anthropologues.

Après un long débat sur les objectifs scientifiques du projet, la commission décide d'encourager ce projet intéressant, qui ne constitue cependant pas vraiment un programme de recherche transversal, en accordant 2000 euros sur les 3000 demandés.

3) Fusion des équipes 1 et 3

Le départ de Eric Chaumont et le décès de L. De Prémare réduisent l'équipe 1 à 3 personnes : Denis Gril, C. Gilliot et C. Robin (chercheur associé).

D. Gril propose leur rapprochement avec l'équipe 3, ce qui devrait permettre d'accroître la réflexion sur la construction du droit. Il continuera, pour sa part, à participer au programme « Monothéismes » de la MMSH et à son prolongement dans le PCRD.

4) Aide aux doctorants

34 demandes d'aide ont été déposées pour un budget qui, théoriquement, devrait être inférieur de 25% aux 5.000 euros octroyés l'an dernier aux étudiants. La Commission regrette que les Universités n'apportent pas davantage leur soutien. EK demande à GA de revoir la question avec nos différents partenaires universitaires.

L'examen des demandes élimine les dossiers incomplets, évasifs ou sans avis du directeur de thèse, ainsi que les demandes déjà satisfaites par ailleurs. Il ne prend pas en compte les demandes d'aide à reprographie de la thèse, que l'IREMAM s'efforcera de satisfaire partiellement, au coup par coup, avec les moyens techniques du labo, comme dans le passé. Il privilégie par contre les missions de terrain. 23 dossiers sont finalement retenus pour un total de 5.800 euros Cf. *Tableau ci-dessous*

Répartition par pays des demandes

Destination	Nom	Montant	remarques
Europe	Al-Kayyali	150	1200
	Boisliveau	150	
	D'Agostini	150	

	Giolfo	150	
	Langella	150	
	Millet	150	
	Romani	150	
	Zahra	150	
Algérie	Abbasi	250	500
	Benlakehal	250	
Tunisie	Farhat	250	1000
	Jarray	250	
	Laria	250	
	Sharf Edden	250	
Egypte	Caillet	300	1200
	Diana	300	
	Durand	300	
	Kohstall	300	
Liban	Lefort	300	600
	Suleiman	300	
Palestine	Dabed	300	300
Yemen	Dorlian	400	400
Pakistan	Philippon	600	600
		5800	5800

Jean-Robert Henry propose de réduire de 400 euros ce montant en limitant l'aide pour la Tunisie à 200 euros par personne au lieu de 250, ce qui respecte la proportionnalité des coûts réels, et en diminuant à 400 euros l'aide accordée à Philippon. Le budget serait alors de 5400 euros. Il rappelle également que certains dossiers n'ont pas été instruits.

Ayant dû quitter la séance avant la fin le directeur décide de suivre la proposition de JRH.